

La réforme de l'École et du Collège RENTRÉE 2016

En application de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, voici les principales nouveautés pour la rentrée 2016 :

FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES

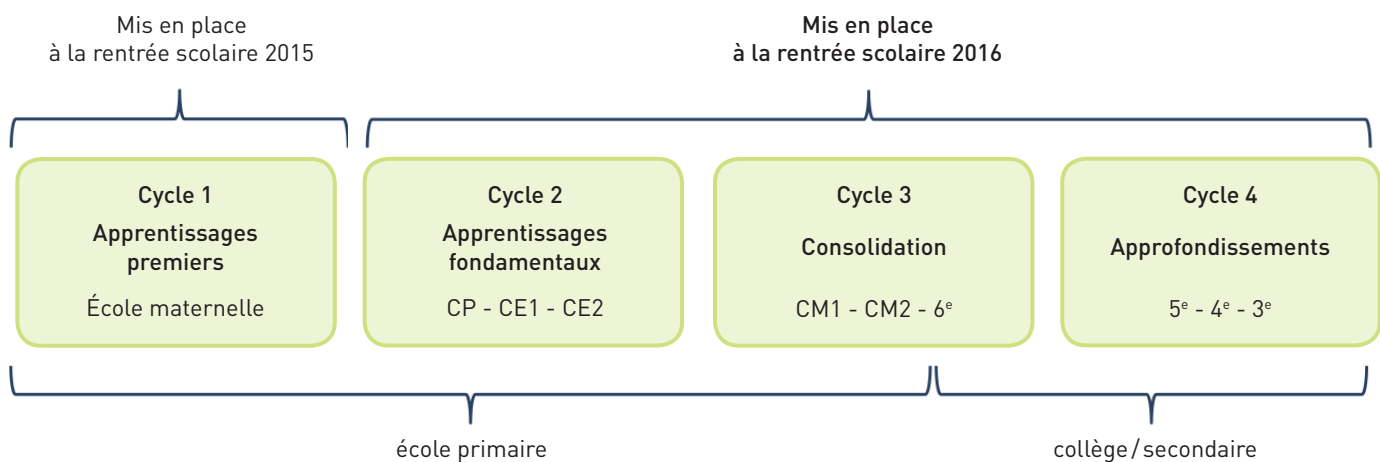
1 Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques.

3 Donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel.

2 Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous.

4 Faire du Collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté.

4 NOUVEAUX CYCLES DE L'ÉCOLE AU COLLÈGE

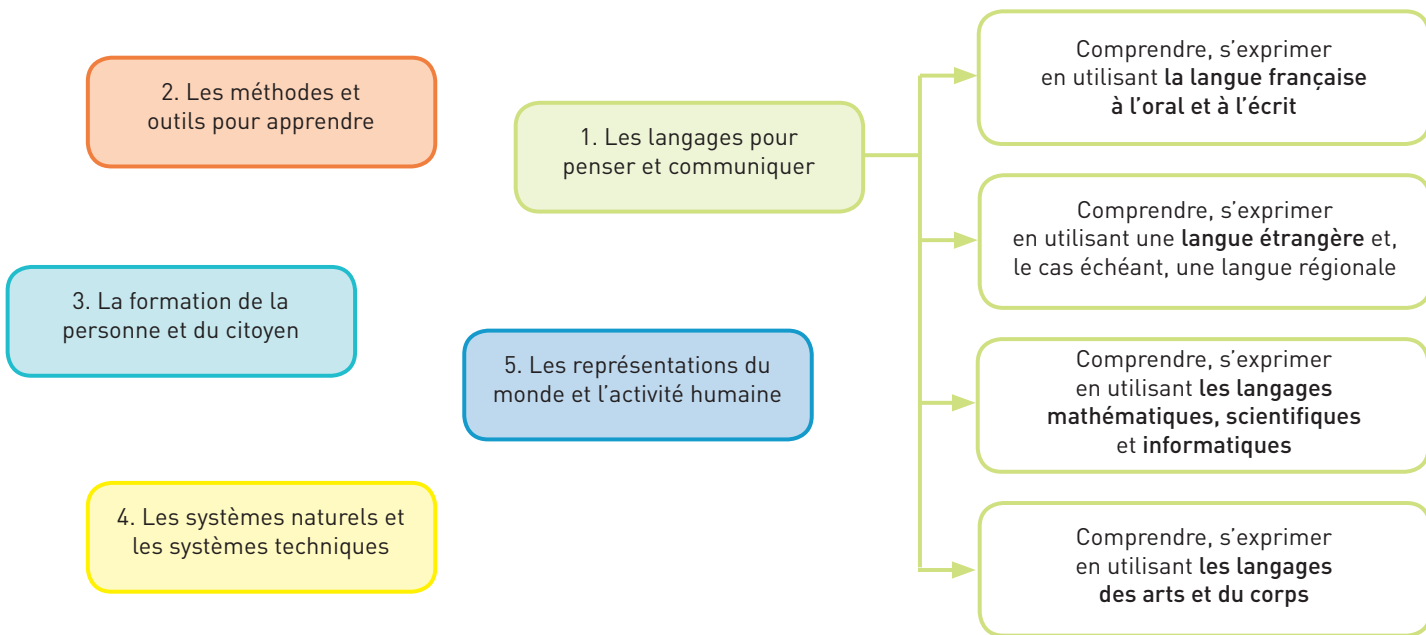


UN NOUVEAU SOCLE COMMUN À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE

Les nouveaux programmes pour l'acquisition du socle commun sont organisés au sein de chaque cycle.

5 domaines de formation

Des objectifs dans chacun d'eux



LES ENSEIGNEMENTS AU COLLÈGE SONT RÉPARTIS EN :

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- Français, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, technologie, sciences physiques, langue vivante 1, langue vivante 2, histoire géographie, éducation morale et civique, arts plastiques, éducation musicale, éducation physique et sportive
- Compléments québécois en mathématiques en 3^e, histoire et éducation à la citoyenneté en 4^e et 3^e

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Moment privilégié pour développer des compétences plus transversales, de la méthodologie, du tutorat...

- Généralisé à **tous les niveaux** et pour **tous les élèves**
 - 3 h par semaine intégrées aux disciplines en 6^e
 - 2 h par semaine intégrées aux disciplines au cycle 4



ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES (EPI)

Pour accompagner les enseignements, travailler différemment et **rendre les apprentissages plus concrets**.

- Pour tous les élèves du cycle 4
- Démarche de **projet interdisciplinaire** conduisant à des **productions individuelles ou collectives**
- 2 h par semaine intégrées aux disciplines

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Voir le contrat de services éducatifs

Les + du CiMF en lien avec l'application de la réforme

LA POLITIQUE DES LANGUES

L' ANGLAIS

- Enseignement de l'anglais par groupes de compétences du CP à la terminale
- Anglais intensif en CM1 ou CM2
- Renforcement de l'anglais en 6^e

LES AUTRES LANGUES

- Parcours de découverte des langues vivantes, de l'oral et de la culture
 - Au CM2 : italien et mandarin
 - En 6^e : espagnol, allemand
- La 2^e langue vivante dès la classe de 5^e : espagnol, allemand, italien
- Enseignement du mandarin en option facultative et assuré par le parascolaire
- L'enseignement par groupes de compétences

Les + du CiMF en lien avec l'application de la réforme au Collège

LES EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) / deux EPI par niveau :

Classe de 5^e :

1. Langues et cultures de l'Antiquité
2. Corps, santé, bien-être et sécurité

Classe de 4^e :

1. Langues et cultures étrangères / régionales
2. Sciences, technologie et société

Classe de 3^e :

1. Monde économique et professionnel
2. Transition écologique et développement durable

LES PARCOURS

La scolarité des élèves au cours du Collège sera structurée par des parcours construits par les équipes pédagogiques du cycle. Ces parcours sont intégrés dans les horaires disciplinaires et fonctionnent en pluri- et interdisciplinarité :

Le parcours
d'éducation artistique et culturel

Le parcours
Avenir

Le parcours
citoyen

Les + du CiMF en lien avec l'application de la réforme au Collège

LE THÉÂTRE

Classe de 6^e :
Enseignement obligatoire dans le cadre de l'apprentissage personnalisé

De la 5^e à la 3^e :
Enseignement optionnel

1^{ère} et terminale :
Enseignement de spécialité en série L

LE LATIN

Classe de 5^e :
- Obligatoire au 1^{er} semestre, découverte du latin et des cultures de l'Antiquité
- Facultatif au 2^e semestre

De la 4^e à la terminale :
Enseignement optionnel

LA TECHNOLOGIE

Enseignement obligatoire de la 6^e à la 3^e